



Les Juges et l'économie : une défiance française

Une enquête originale, réalisée en France en septembre 2011 auprès de magistrats et du grand public révèle que si les magistrats ne sont pas significativement différents des Français concernant la concurrence, ils se méfient nettement plus des entreprises. La différence est massive puisque, selon l'enquête, les magistrats se prononcent deux fois moins que leurs compatriotes en faveur d'une plus grande liberté laissée aux entreprises plutôt qu'à un contrôle accru de l'État.

Une partie de cette différence s'explique par l'appartenance des magistrats au secteur public. En effet, les employés de la fonction publique ont une aversion pour l'économie de marché plus marquée que celle de l'ensemble des Français. Mais les magistrats sont eux-mêmes nettement plus défiant vis-à-vis de l'économie de marché et des entreprises que les employés du secteur public.

Or, ces différences d'opinion ne sont pas anodines : les pays où la confiance dans l'économie de marché est moindre ont aussi une réglementation du travail plus rigoureuse, marquée par une plus forte intervention de l'État et qui laisse moins de champ à la négociation entre employeurs et employés. En outre, les enquêtes internationales montrent que les personnes qui se défient du marché soutiennent l'intervention de l'État pour limiter le champ d'action des entreprises.

Ainsi, est-il vraisemblable que la défiance des magistrats envers la concurrence et les entreprises ait influencé significativement leur jurisprudence en matière de contrôle du licenciement économique.



1. Le contrôle du licenciement économique en France

- 1.1. Le motif économique et son contrôle par le juge du fond
- 1.2. La procédure et son contrôle
- 1.3. Comment font nos partenaires européens ?
- 1.4. La diminution des licenciements économiques et la dualisation croissante du marché du travail

2. Une faible confiance dans l'économie de marché

- 2.1. Les Français et l'économie de marché
- 2.2. Les juges et la concurrence

3. Les racines de l'aversion pour l'économie de marché

- 3.1. Les déterminants communs à l'ensemble des Français : institutions et confiance
- 3.2. La formation des magistrats

INSTITUT
MONTAIGNE

